

APPEL A PROJETS RESPIRATION

Le Département de la Savoie s'engage pour le bien-être des jeunes



Les jeunes savoyards veulent se former



Avant fin 2021



18-25 ans

➤ Objectifs poursuivis :

- Permettre à des jeunes savoyards de se former aux métiers de l'animation (formation diplômante).
- Développer la qualification du réseau des professionnels jeunesse en Savoie.
- Accompagner les équipes jeunesse dans des parcours de formation.

➤ Descriptif de l'action :

Vous êtes une structure jeunesse conventionnée avec le Département dans le cadre des contrats territoriaux jeunesse (CTJ).

- Vous pouvez bénéficier du financement du parcours de formation BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)
- La formation BPJEPS se déroule en alternance. La durée de la formation est de 10 à 18 mois.

➤ Structures bénéficiaires :

Structures jeunesse savoyardes conventionnées avec le Département (collectivité ou association de Savoie). Vérifiez l'éligibilité de votre structure auprès du service du Département.

➤ Critères et modalités

- Le jeune exerce son alternance dans une structure jeunesse savoyarde conventionnée avec le Département (CTJ).
- La formation doit être suivie dans des organismes de formation agréés par la DRAJES.
- Le stagiaire devra avoir un tuteur identifié.
- Aide forfaitaire de 3 000 €

RESPIRATION

L'appel à projets Respiration fait partie du volet jeunesse du plan Covid du Département de la Savoie. Il se décline en 4 propositions et s'adresse aux jeunes via les structures qui les accueillent sur les territoires.

Faire des activités

Se former

S'évader

Travailler

➤ En pratique :

- 1) Le financement du coût de la formation sera pris en charge par la structure jeunesse. Le Département lui versera une subvention.
- 2) Dépôt des dossiers avant le **15 octobre 2021**.

➤ **Contact :** Direction des politiques territoriales - Service sports et jeunesse
respiration@savoie.fr /// Tél. 04 79 70 63 77



LE DÉPARTEMENT